

La prochaine réunion du club se tiendra :

**le jeudi 18 février 1999**

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",  
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30  
Distribution des nouveautés par André Clusman

Mini-causerie : **"Les timbres UPU sur bordereaux "Collis-postaux"** par Daniel  
Eggen, membre du comité du club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 80 ob. ....	1.000 BEF
Belgique : N° 19A ob. ....	450 BEF
Belgique : N° BF 36/37 ** .....	300 BEF
Belgique : N° 1562 ** .....	300 BEF
Belgique : N° 116 ob. ....	150 BEF
Belgique : N° 941/42 ** .....	130 BEF
Belgique : N° 908 ** .....	110 BEF
Belgique : N° 1008/10 ** .....	100 BEF
Belgique : N° BF 35 ** .....	100 BEF
Belgique : N° 1025/26 ** .....	80 BEF
Pays-Bas : N° Service 43/45 ** .....	70 FRF
Pays-Bas : N° Service 46/49 ** .....	60 FRF
Pays-Bas : N° 762/66 ** .....	60 FRF
Pays-Bas : N° 495/96 ** .....	19,5 FRF
Pays-Bas : N° Service 57 ** .....	15 FRF

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- GERPINNES : samedi 27 février de 9 à 18h.00, collège Saint-Augustin,  
avenue Astrid 13 : neuvième bourse d'échanges toutes collections.
- ALKEN : dimanche 28 février de 9 à 17h.00, hall des sports "De Alk",  
Koutermanstraat 2 : vingt-cinquième journée internationale d'échanges  
toutes collections.

**ECOLE DES JEUNES**

Les prochaines réunions de l'école des jeunes auront lieu les vendredis  
29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin de 17 à 19h.00,  
à la Brasserie du commerce, rue du Commerce 26 à Wavre (1er étage).  
Renseignements : Alain Pipart - 010/22.37.79

## REMERCIEMENTS

Notre trésorier vient de recevoir le subside annuel qui est alloué au club pour la réalisation du bulletin mensuel qui sert à la promotion de la philatélie. Ce subside est alloué par l'asbl Pro-Post que nous tenons ici à remercier très chaleureusement.

## PETITE ANNONCE

Livre philatélique 98 (de la Poste) avec les timbres à céder au prix coûtant de 1.500 BEF.

*Emile HUGÉ, Parvis Saint-Roch, 2 - 1325 Chaumont-Gistoux. 010/68.85.00*

## VISITE DU MUSÉE POSTAL

Le samedi 20 mars, le club philatélique de Wavre sera accueilli au Musée postal, place du Sablon à Bruxelles.

Le rendez-vous est prévu entre 10h.15 et 10h.30. La visite sera guidée par Serge Deleuze.

*Renseignements et inscriptions : Claude Dewals, 010/41.59.78*

En décembre dernier, nous vous avons mis en garde sur la publicité faite par une société qui proposait une offre alléchante pour des timbres à caractère thématique émanant du Zaïre et du Ruanda.

Un de nos membres a transmis par personne interposée cet article aux auteurs. Merci à ce courageux "anonyme" qui a d'ailleurs été identifié.

A la suite de quoi, Mr. Clerbaut responsable de "Philacultura" s'est mis en contact avec nous et je dois le reconnaître d'une façon courtoise.

Celui-ci nous a expliqué, preuves à l'appui, les frais énormes engagés pour la promotion de cette offre.

Son but était bien entendu d'en faire une opération commerciale, cela va de soi, mais également d'attirer de nouveaux adeptes à la philatélie.

Dans un esprit d'information, nous lui avons proposé de nous écrire et que sa lettre sera publiée dans un prochain numéro.

Je ne retire rien de mes commentaires précédents, mais il me semble évident au vu de ce que "Philacultura" nous a fait parvenir, que le coût des fiches de documentation et de la qualité de la présentation des timbres est largement supérieur à la valeur réelle des séries offertes.

En donnant à "Philacultura" l'occasion de se défendre et en faisant circuler parmi nos membres le contenu du premier envoi, nous pensons avoir informé complètement les membres du club.

Ce qui est notre but, mais aussi notre devoir.

Hubert Havrenne

Suite à l'article paru dans l'éditorial de janvier, Philacultura, puisque c'est bien cette société qui est visée, a jugé nécessaire d'apporter quelques éclaircissements importants sur la mise en garde de Monsieur Havrenne.

Tous les calculs ont été soigneusement étudiés sans tenir compte évidemment de tous les frais qu'engendrent une campagne nationale de ce genre.

Pour publier plus d'un million d'encarts dans des magazines tout public, il y a eu tous les frais inhérents à l'encart lui-même : il a fallu faire appel à des rédacteurs, des photographes, des traducteurs, des imprimeurs, payer des droits d'auteur et des droits d'encartage.

Le produit a généré de nombreux frais : débitage des timbres, disposition sur les feuilles Prinz-diamant, gestion des services clientèle et comptabilité par du personnel déclaré à plein temps.

Pour conserver sa collection, le client reçoit un matériel de support de haute qualité. Par collection deux reliures et leurs coffrets valent plus de 2.400 BEF et un jeu complet de feuilles Prinz-Diamant vaut 3.500 BEF. Le COB complet, édition 99, d'une valeur de 745 BEF est offert.

Pour proposer la collection thématique de manière originale et dépasser le simple stade de la collection traditionnelle, des folios didactiques ont été créés, ayant requis une main-d'œuvre extérieure considérable pour la recherche bibliographique et iconographique, pour la rédaction, la traduction en néerlandais et l'impression de 90 pages sur papier de très haute qualité.

Il y a lieu également de compter les frais d'emballage et de port non négligeables : 1.240 BEF par collection.

Chaque thème proposé comprenant plusieurs séries est coté entre 3.275 et 3.770 BEF. Le client paye 1.975 BEF par thème pour la collection de timbres, pour le matériel de qualité, pour les folios explicatifs. Sans oublier les 21 % de T.V.A. incluse dans ce montant.

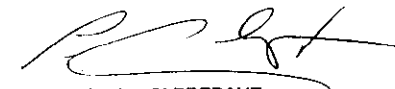
Partout dans le monde, un client peut revendre dans un cercle philatélique une série thématique entre 45 et 55 % de la valeur cotée dans le COB, le Michel, le Scott ou l'Yvert.

Une personne qui collectionne les timbres-poste achète une collection d'abord par plaisir. Si en plus, elle peut allier plaisir des beaux timbres et réalisation d'épargne originale où se situe le problème ?

En tenant compte de tous les éléments exposés, peut-on encore parler de publicité abusive ?

Il est aisé de faire les comptes des autres, sans envisager les frais réels, en confondant recette et bénéfice, et de surcroît, sans se renseigner au préalable auprès de l'intéressé mis en cause. Votre éditorial, Monsieur Havrenne, m'a attristé alors que vous et moi oeuvrons pour défendre et faire connaître les plaisirs de la philatélie à un public plus étendu. C'était d'ailleurs un des objectifs de cette campagne qui n'a malheureusement pas rencontré le succès espéré.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie tout de même de m'avoir ouvert ici vos colonnes.



Lucien CLERBAUT  
Philacultura

## D'excellentes relations

Nous reproduisons ci-dessous une lettre du nouveau percepteur des postes de Wavre, Noëlle Ver Poorten.

**LA POSTE**

Wavre, le 17 décembre 1998.

Club philatélique de Wavre  
R Haute 24

1300 Wavre

Madame, Monsieur,  
Chers Clients,

Le personnel de votre bureau de poste de Wavre et moi-même, souhaitons renforcer et rendre encore plus efficaces nos relations commerciales. Voilà pourquoi nous nous permettons en cette période de fin d'année de vous signaler que nous sommes à votre entière disposition du lundi au vendredi pour répondre à vos questions dans nos bureaux situés:

- Rue Florimond Letroye, 16 à 1300 - Wavre - Tél: 010 / 22 24 34
- Rue du Tilleul, 2 à 1300 - Wavre - Tél: 010 / 22 25 73
- Rue Edmond Laffineur, 5 à 1300 - Limal - Tél: 010 / 41 30 49
- Avenue Eiffel, 4 à 1300 - Wavre - Tél: 010 / 24 25 80

A cette dernière adresse, vous pouvez toujours - si vous souhaitez effectuer des gros dépôts ou mieux organiser l'expédition de vos correspondances - contacter par téléphone, mon collaborateur José Dieu qui vous conseillera dans la planification et le traitement de votre courrier.

Didier Wyckaert, nouveau comptable du bureau de poste, se tient également à votre entière disposition au numéro 010 / 22 24 34 pour tous renseignements pratiques et financiers que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous rappelons également que l'antenne EMS/Taxipost de La Poste est aussi basée au zoning Nord. Son numéro de téléphone est le 010 / 22 52 15.

Tout en vous remerciant pour la confiance que vous nous faites, permettez moi dès à présent de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 1999 des plus prospères.

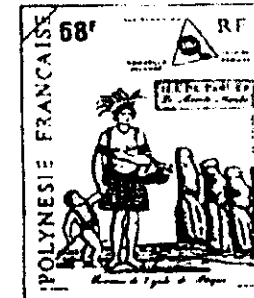
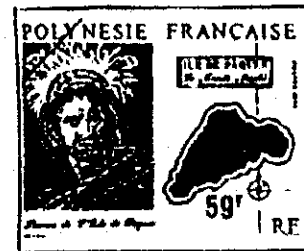
Cordialement,

- 4 - Noëlle Ver Poorten  
Percepteur

RAPA NUI 2000-7

### DEUX TIMBRES CONTRE TROIS NAVIRES DE GUERRE

L'espace compris dans le triangle formé par les îles Hawaii - Nouvelle Zélande - Île de Pâques, s'appelle la Polynésie. Plusieurs îles comprises dans ce triangle appartiennent à la France et forment la Polynésie Française. Cette entité imprime ses propres timbres et c'est ainsi qu'en 1991 la Polynésie Française émit deux timbres représentant l'île de Pâques (qui fait partie de la Polynésie mais n'est pas française, elle est propriété du Chili). Suite à cette impression, il y eut beaucoup de remous et les timbres furent rapidement retirés de la vente et dès lors les quelques centaines de timbres vendus prirent rapidement de la valeur.



Extrait d'un article paru en Juillet 1991 dans le bulletin  
l'Echo de Rapa Nui de et par François Dederen.

Le Chili exige que la France retire le timbre qui usurpe l'île.....  
Energique protestation pour le timbre de Pascua.....  
Le sous directeur des postes signale que ce fut une erreur de service philatélique.....  
**Résumé de 15 pages d'informations sur cet incident.**  
Les habitants de l'île de Pâques ont détecté, la semaine passée, que dans leur île circulait un timbre-poste qui montrait que l'île de Pâques appartenait à la Polynésie Française. Cette situation signalée immédiatement le lundi, aux autorités centrales du Chili par le gouverneur de l'île de Pâques, Jacobo Hey Paoa, qui envoya un fax d'urgence au secrétaire de l'intérieur, qui transmis directement cette information aux autorités compétentes et le mardi, la dénonciation publique fut connue au congrès national et signalée par le sénateur Sergio Onofre Jarpa.  
Le texte du document était le suivant :  
je me permets de vous signaler que dans le courant de la semaine passée, à circuler dans l'île, dans les mains des habitants, un timbre ordinaire, sous la dénomination de la Polynésie Française et représentant une carte de l'île de Pâques, au travers duquel il est spécifié que l'île appartient à la Polynésie Française. La photocopie de l'enveloppe avec le timbre en question a été envoyée au ministre, Juan Manuel Valle, et une autre photocopie par avion à Santiago du Chili.  
Salut attentionné, Jacobo Hey Paoa, gouverneur de l'île de Pâques.

Le gouverneur qualifie comme une erreur inacceptable de la part des services des postes français l'émission de ce timbre. Pour sa part le Président de la corporation de défense culturelle, Rodrigo Paoa Atamu dit qu'il enverra une réclamation par écrit au responsable de l'édition. Le professeur d'histoire et de langue Rapa Nui Francisco Edmund Paoa, signale qu'il pense que le gouvernement

français ne reconnaît pas la souveraineté du Chili. L'unique convenance du timbre étant la projection internationale de l'île de Pâques. Le sénateur Sergio Onofré Jarpa dénonce la pénétration de la France sur l'île de Pâques et envoie une énergique protestation diplomatique à l'Ambassadeur de France au Chili, Daniel Les Quartiers.

Celui-ci signale qu'il s'agit d'un malencontreux malentendu et que les postes de Polynésie Française ont émis le 14 mars 1991, 4 timbres sur le monde Maori en Polynésie. Ces 4 timbres figurant la Nouvelle Zélande, Hawaii, Tahiti et l'île de Pâques dans le monde maori, et que la France n'a jamais mis en doute la souveraineté du Chili sur l'île de Pâques. Afin de satisfaire aux exigences du gouvernement chilien, l'Ambassadeur signale que ce timbre sera immédiatement retiré de la circulation. Celui-ci signale également qu'il est totalement faux qu'il existe une présence militaire française sur l'île de Pâques. L'Ambassadeur signale qu'en vérité, quelques pascuans désirent émigrer en Polynésie Française, car le niveau de vie est plus élevé actuellement à Tahiti que sur l'île de Pâques, mais que le gouvernement français est totalement opposé à ce type d'émigration clandestine de type économique, malgré cela la marine de guerre chilienne renforcera sa présence sur l'île de Pâques, qualifiant comme très grave l'erreur, de la Polynésie Française, sur l'île de Pâques, celle-ci enverra 3 unités de guerre, dont 2 croiseurs et un remorqueur de haute mer ainsi que trois hélicoptères. En réalité, les objectifs de cette visite sont les exercices navals océaniques annuels et en réalité le 103<sup>me</sup> anniversaire de la prise de possession de l'île de Pâques par le Chili en 1988. Le gouvernement du Chili se montre clairement satisfait, des déclarations de l'Ambassadeur de France au Chili sur le fait que la France n'est impliquée en aucune manière sur un attentat, contre la souveraineté du Chili sur l'île de Pâques et par le retrait de ces deux timbres.

### A VENDRE

Six albums "Nos gloires" Editions Historia	1.800 BEF
"La Patrie belge" Editions du Soir 1830-1930	1.200 BEF
"La Patrie belge" Editions du Soir 1830-1905	500 BEF
Pot en grès frappé des armes de la Ville de Wavre	2.500 BEF
<i>Guy Otten, rue Haute 24 - 1300 WAVRE (010/22.25.12)</i>	

Cherche type "Marchand" N° COB : 1073 \*\*  
*Offre à J. Rogister : 02/687.64.64*

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Brunehaut-Hollain** : dimanche 14 mars de 9 à 17h.00 : 18<sup>e</sup> Bourse des collectionneurs, salle du "Fort Debout", rue de Jollain.  
Entrée gratuite.
- **Aarschot** : dimanche 18 avril de 9 à 17h.00 : Journée des collectionneurs salle des fêtes communales, Demervallei.  
Entrée : 40 BEF
- **Florennes** : samedi 24 et dimanche 25 avril : "Journée du Timbre" dans les locaux du Centre culturel et sportif "Paul Rolin", parc des Ducs.  
L'exposition sera axée surtout sur le thème "Les Epaulettes" dont on commémore le 150<sup>e</sup> anniversaire le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

## BIBLIOTHÈQUE À VENDRE (suite)

FALLET (C)	Les voisins de campagne	50 BEF
GARNIR (Georges)	Souvenirs d'un revuiste	300 BEF
	Le crépuscule de Gardelieu	300 BEF
	La servante au grand cœur	350 BEF
GAUCHEZ (Maurice)	Florilège wallon	600 BEF
GERADIN (Amand)	Matin	150 BEF
GERARD (Jo)	Guldentop	200 BEF
GEVERS (Marie)	Paix sur les champs	350 BEF
	La vie de Bohème	50 BEF
GIACOSA (Giuseppe)	La dévotion à N.D. de Basse-Wavre	100 BEF
GITS (Adolphe)	Le pèlerin du soleil	150 BEF
GOEMARE (Pierre)	Yves Le Mayeur	50 BEF
GUENOT (C.)	L'homme de 60 ans	500 BEF
HELLENS (Franz)	Les vieux fusils	100 BEF
HENOUMONT (René)	La maison dans le frêne	150 BEF
	L'insomnie vaincue	100 BEF
JAGOT & OUDINOT	Les sangliers	100 BEF
JUIN (Hubert)	Toulouse-Lautrec - Affiches	50 BEF
JULIEN (Edouard)	Mes amis	350 BEF
KRAINS (Hubert)	Un tremblement d'éther	150 BEF
LACROIX (Francy)	La vie universitaire	100 BEF
LADEUZE (Mgr)	Cent familles	80 BEF
LAHAYE (Jean-Luc)	La promesse accomplie	50 BEF
LE LEU (L.)	Les paradoxes du retour	50 BEF
LELOIR (Léon)--	Histoire de bêtes	400 BEF
LURKIN (Abel)	Le bourgmestre de Stilmonde	2.000 BEF
MAETERLINCK (Maurice)	L'araignée de erre	100 BEF
	L'hôte inconnu	350 BEF
		50 BEF
MAINAUD-LOUIS (Frère)	Que se passe-t-il à Beauraing ?	20 BEF
MAISTRIAUX (Dr.)	La maison de papier	50 BEF
MALLET-JORIS (Françoise)	Un chagrin d'amour et d'ailleurs	150 BEF
	La chambre rouge	50 BEF
MAQUET-TOMBU (L.)	Jeannot, gosse d'Afrique	100 BEF
MASONI (Carlo)	Poèmes pour l'Ardenne	150 BEF
MELAGE (F.)	Frère Mutien-Marie	200 BEF

*Guy OTTEN, rue Haute, 24 - 1300 Wavre - 010/22.25.12*

## REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 18 FEVRIER 1999

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<b>I.) BELGIQUE</b>		
LOT 1	1 PRECURSEUR (DEVANT) DE WAVRE A ANVERS DU 09/08/1838 HERLANT OBL. TYPE 14 INDICE 11 (700 Frs.)	200
LOT 2	1 L. DE LIEGE A BOUILLON DU 17/12/1857 T.P. 7 (S/L 700) TARIF EXACT	200
LOT 3	1 BILLET A ORDRE + 1 RECU EMISSION PELLENS : RECU DE 12710 F. DU 14/7/1914 T.P. 123 OBL. PERUWELZ BILLET A ORDRE DE 155 F. DU 28/3/1914 T.P. 124 OBL. TOUR- NAI TARIFS EXACTS	85
LOT 4	1 L. DE POSTES MIL. BEL. 1 A VERVIERS DU 26/4/1927 T.P. 203 TARIF EXACT ENV. "HAUTE COMMISSION INTER. DES TERRITOIRES RHENANS" TRES REAU	85
LOT 5	1 IMP. DE GREZ DOICEAU A WALHAIN DU 28/4/1944 T.P. 420 + 1 L. DE PERWEZ A BIEZ DU 11/2/1944 T.P. 426 COURRIERS INTER COMMUNAL CONCERNANT LA DECLARATION DE MALADIES CONTAGIEUSES TARIFS EXACTS TRES INTERESSANT	100
LOT 6	1 C.P. DE BXL A LOUVAIN VIA COQUILHATVILLE DU 25/2/1938 T.P. 424 - T.P.Aér. 3 ET 6 + T.P. CONGO 135 - 171 ET T.P.Aér 10 + CACHET "SALON ET CONGRES INTER. DE LA PETITE AVIATION"	175
LOT 7	1 L. REC. DE GRANDMETZ A LANGENTHAL (SUISSE) DU 12/5/1947 T.P. 714 - 726 - 727 TARIF EXACT OBL. DEPOT-RELAIS GRANDMETZ CAT DELFOSSE INDICE "B" COTE DE BASE 100/250 Frs. X 5 (CAR RECOMMANDE)	375
LOT 8	1 L. REC. DE BXL A BIERGES DU 13/2/1947 T.P. 724 T TARIF EXACT	85
LOT 9	1 QUITTANCE DE 245 F. T.P. 771 OBL. LIEGE 08/02/1949 TARIF EXACT	100
LOT 10	1 L. DE VIELSALM A JAUCHE DU 11/5/1953 T.P. 871 - 901 TARIF EXACT	175
LOT 11	1 L. DE VERVIERS A MALMEDY DU 30/08/1940 AFFR. MEC. ROUGE TARIF EXACT "RAYON LIMITROPHE" CAR EUPEN, MALMEDY ET SEVITH PONT PARTIE DU REICH + CENSURES ALLEMANDES	285
LOT 12	10 L. * 1 C.P. T.P. 74, 139, 480, 846, 910 ET 1067 OBL. WAVRE, LIMAL, JODOIGNE ET GREZ DOICEAU	125

### II.) BELGIQUE - FRANCHISE

LOT 13	7 L. + 5 C.P. PERIODE 1924/1979 : ADM. COMMUNALES, CONSEIL D'ETAT, MINISTERES FINANCES, JUSTICE, ADM. PONTS ET CHAUSSEES DOMMAGES DE GUERRE, S.M., ETC....	120
LOT 14	1 L. DE B.P.S. 8 A VERVIERS DU 28/12/1960 + PAPILLON POSTAL "DETERIORE AU BUREAU DE VISE SUITE INCENDIE CRIMINEL"	200

### III.) BELGIQUE - TAXE

LOT 15	1 E.P. INDIEN DE BOMBAY A VERVIERS DU 27/08/1951 + CACHET DE PASSAGE PORTUGAIS DE GOA TAXEE A VERVIERS PAR T.T.x. 47 ET 58	210
--------	--	-----

### IV.) BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 16	1 CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE RESIDENCE DE CHARLEROI A ERQUELINNES DU 19/3/1917 CENSURES DE CHARLEROI	185
LOT 17	1 E.P. N° 1 DE CARLSBOURG A FRANIERE DU 20/12/1915 + CENSURE "GOTHIQUE" DE LIBRAMONT	80

### V.) BELGIQUE - SERVICE

LOT 18	1 C.P. (VOLET REPONSE NEUF) DE LOUVAIN A WAVRE DU 25/1/1940 T.Serv. 22 (S/L 500) + CACHET FERR. DE LOUVAIN EN ROUGE (?) PEU FREQUENT TARIF EXACT	175
LOT 19	15 C.P. 1968/1970 T.Serv. 51 ET 59 OBL. LIEGE ET GAND	145
LOT 20	1 IMP; DE BXL A STROMBEEK DU 4/10/1977 T.Serv. 73 (S/L 300) TARIF EXACT	100

### VI.) BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 21	3 C.P. N° 23, 41 ET 44 + 1 C.L. N° 12 OBL. GREZ DOICEAU ET HAMME-MILLE	95
LOT 22	2 C.P. NEUVES N° 83 MIA ET N° 92 AVEC REPONSE	215

### VII.) ETRANGER

LOT 23	FRANCE 1 L. DE ROUEN A CAEN DU 14/11/1854 T.P. 16 (S/L 150 FF)	175
LOT 24	ETATS-UNIS 1 L DE SEATTLE A SCHIRBACH (?) Gd DUCHE LUXEMBOURG DU 25/3/47 T.P.Aér. 33 + FLAMME PROPAGANDE "DONNEZ AU FOND DE LA CROIX ROUGE"	75
LOT 25	ISRAEL 7 L. + 3 C.P. PERIODE 1952/1986 AFFRANCHISSEMENTS VARIES NOMBREUX TABS + PLIS AVEC CENSURE COTE Y/T 220 FF A VOIR	110

26.	FRANCE --: Carnet 2009 .....	**	330	660
27.	Carnet 2010 .....		260	520
28.	Carnet 2011 .....		260	520
29.	Carnet 2012 .....		90	180
30.	Carnet 2013 .....		45	90
31.	Carnet 2014 .....		35	70
32.	Carnet 2015 .....		40	80
33.	Carnet 2016 .....		40	80
34.	Carnet 2017 .....		40	80
35.	Carnet 2018 .....		45	90
36.	SUISSE : 700/04 .....		32	65
37.	711/15 Bdf .....		35	70
38.	716/20 Cdf .....		21	42
39.	721/25 .....		45	90
40.	726/29 Bdf .....		20	40
41.	730/34 Bdf .....		22	45
42.	735/37 Bdf .....		45	90
43.	738/42 Bdf .....		20	40
44.	743/51 Bdf .....		25	50
45.	BF 20 .....		18	40

46.	<b>BELGIQUE</b> : 291.....	**	4500	1500
47.	301.....		5500	2700
48.	386/89.....		2300	1000
49.	582B.....		4800	1700
50.	856.....		475	200
51.	943/45.....		4100	2000
52.	1176/81.....		700	300
53.	BF 5.....		6500	2500
54.	BF 32.....		2500	1200
<hr/>				
55.	<b>FRANCE</b> : 2917/33 (faciale).....	**	66,9	330
56.	2936/48 idem.....		37,9	190
57.	2949/66 idem.....		50	250
58.	3014/21 idem.....		31,4	160
59.	2825/2835 idem.....		43,7	220
60.	2795/97, 2810, 2812/16, 2818 idem		31,9	160
61.	2772/75 idem.....		10	50
62.	2755/56.....		20	25
63.	5 souvenirs postaux.....		-	50
64.	2638 FDC.....	ob.	15	20
65.	2863 FDC.....		-	20
66.	2715 FDC.....		-	20
67.	2792 FDC.....		-	20
68.	2899 FDC.....		-	10
69.	divers Marianne faciale.....	**	35,1	160
70.	divers Marianne faciale.....		27,4	130
71.	divers Marianne faciale.....		45,1	220
72.	6 feuillets "souvenir".....	ob.	-	120
73.	<b>BELGIQUE</b> : 1749/51, 2477/82 FDC.....		124	60
74.	2489/90.....	**	225	50
75.	<b>Gde. BRETAGNE</b> : 279/82.....		165	350
76.	359/61.....		40	80
77.	407/14.....		148	300
78.	365/66.....		40	100
79.	<b>MONACO</b> : divers.....	ob.	-	30
80.	<b>POLYNESIE</b> : 367.....		-	15
81.	<b>SUISSE</b> : Essais.....		-	20
82.	1406/09.....	ob.	30	75
83.	1439, 1444/67.....	**	339	800
84.	année 1996.....		-	1200
85.	1387/1416 année 92 luxe...		294	800
86.	1513/16.....	ob.	25	50

87.	<b>SUISSE</b> : 1378/81 (4).....	ob.	64	100
<hr/>				
88.	<b>BELGIQUE</b> : 133 var. 1.....	**	5500	2100
89.	356/62.....		11200	4200
90.	377/83.....	ob.	7525	2400
91.	436.....	**	2400	1000
92.	728/36.....		690	295
93.	810 B (ER 53).....		900	350
94.	927/29.....		2700	1100
95.	1066/75.....		12500	4600
96.	1789/94 (feuillets de 10) ....		2200	850
97.	R 8.....		4800	1950
98.	Ce lot n'existe pas.....		-	-
99.	R 25.....		17000	7500
100.	T.B. 12.....		3200	1250
101.	S 57/63.....		3100	1300
102.	CF 263.....		900	390
103.	CF 379/98.....		5500	2500
104.	<b>FRANCE</b> : BF 11.....		150	295
<hr/>				
105.	<b>BELGIQUE</b> : 1147/49.....	**	275	65
106.	1114/20.....	*	425	105
107.	471/77.....	**	1800	520
108.	504/11.....	*	1700	400
109.	647/52.....	**	150	45
110.	-- 761/72.....	*	760	185
111.	1153/58.....	**	480	120
112.	1188/90, 1216/21.....		315	85
113.	<b>LUXEMBOURG</b> : 209/13.....	*	200	45
114.	214/18.....		300	70
115.	564/66, 589/94.....		335	75
<hr/>				
116.	<b>BELGIQUE</b> : 458/65.....	**	1100	495
117.	513/18.....		2900	1300
118.	513/18.....	*	1200	400
119.	613/14.....	**	190	85
120.	814/22.....		2600	1170
121.	860/62.....		2500	1125
122.	1484/85H.....		1620	730
123.	239 Variété.....	**	450	200
124.	292E Variété.....	*	2000	650

125	<b>BELGIQUE</b> : 528 Variété 2.....	**	330	145
126	630 Variété 1.....		500	225
127	1096/1101 FDC.....	ob.	1400	350
128	1139/46 FDC.....		1100	260
129	PA 5.....	**	2600	1170
130	PA 26/27 triptyque.....		2900	1300
131	CF 174.....		3600	1620
132	TB 1/11.....		8600	3600
133	<b>AUSTRALIE</b> : 6.....	ob.	200	300
134	125.....		120	180
135	BF 4.....	**	35	85
136	<b>R.F.A.</b> : 117/18 FDC.....	ob.	100 DM	500
137	<b>MONACO</b> : BF 14.....	**	185	460
138	BF 16.....		80	200
139	<b>SUISSE</b> : BF 22.....		75	185
140	BF 23.....		70	175
<hr/>				
141	<b>BURUNDI</b> : 852/55.....	**	450	120
142	869/72.....		500	130
143	<b>CONGO BELGE</b> : 150/58.....	*	1500	300
144	<b>ZAIRE</b> : 1017/24.....	**	150	50
145	<b>DAHOMEY</b> : 159/66.....		25	25
146	<b>GUINEE</b> : 27/31.....		75	65
147	<b>RWANDA</b> : 1131/40.....		300	90
148	1177/84.....		375	110
149	BF 92/95.....		450	200
150	<b>FRANCE</b> : 258/62.....	ob.	355	250
151	833A bande.....	**	130	190
152	1157/62.....	*	-	120
153	1295/1300.....	**	155	210
154	BF 10/13.....		70	120
155	Préos divers.....	ob.	423	300
156	PA 29.....		180	180
157	<b>VIETNAM NORD</b> : 442/47.....		60	50
158	<b>MONACO</b> : PA 2/7.....	**	90	110